

Les sociétés aéronautiques De Havilland et Canadair vendues à l'entreprise privée

OTTAWA (d'après PC) — Canadair Limitée et De Havilland Aircraft of Canada, deux sociétés de la Couronne, seront vendues à l'entreprise privée, a indiqué, hier, un porte-parole du Conseil du trésor.

Toutefois, il a tenu à préciser que le ministère n'était pas disposé à discuter de ces transactions avant que ces deux projets ne soient officiellement annoncés, à l'automne.

Un directeur de Canadair, à Montréal, a déclaré que personne n'était surpris par cette décision puisqu'elle fait partie de vieilles politiques gouvernementales (se débarrasser des sociétés anciennement déficitaires).

Le gouvernement fédéral avait acheté De Havilland en 1974, puis Canadair, en 1976, afin de s'assurer que ces deux sociétés demeurent propriété canadienne.

Le coût d'achat était, dans les deux cas, de \$38 millions. Canadair appartenait à la compagnie américaine General Dynamics Corporation, et De Havilland, à la compagnie britannique Hawker-Siddeley Group Ltd.

En 1975, le ministre de l'Industrie de l'époque, M. Don Jamieson, déclarait à la Chambre des communes que ces deux sociétés de la Couronne seraient revendues à

l'entreprise privée lorsqu'elles deviendraient rentables.

Profits en hausse

Des porte-parole de la société De Havilland à Toronto ont déclaré qu'ils n'étaient pas prêts à commenter la décision des autorités fédérales.

Cette compagnie a enregistré des profits de l'ordre de \$1.893 million en 1978, surtout grâce aux ventes du Dash-7, un appareil à décollage et atterrissage courts. Plus de 50 appareils de ce type ont été vendus au Canada et à l'étranger.

De Havilland fabrique également le Twin Otter, un avion de

transport de passagers, et le Buffalo, un avion cargo.

En mai dernier, le gouvernement progressiste-conservateur de M. Clark annonçait son intention de se départir de Petro Canada, une société pétrolière contrôlée par le gouvernement fédéral.

Il devait, par la suite, revenir sur sa décision.

Canadair

Les dirigeants de Canadair n'ont montré pour leur part aucun étonnement.

La politique du gouvernement libéral précédent et celle du parti conservateur du temps où il était dans l'Opposition a toujours été de vendre Canadair à l'entreprise

privée à un moment approprié, a indiqué, hier, au SOLEIL, le responsable des relations publiques de Canadair, M. Harry Walford, au cours d'un entretien téléphonique.

Ce n'est pas une surprise. M. Clark lui-même avait déjà parlé de cela dans un discours à la Chambre des communes, a-t-il poursuivi.

Or, il semble bien que le "moment approprié" soit proche puisque l'avionnerie de Montréal qui était chancelante lorsque le gouvernement central l'a acquise de la multinationale américaine General Dynamics, vise maintenant les plus hauts sommets. Environ 5.000 travailleurs sont présentement à l'emploi de Canadair.

Ce redressement sans équivoque est surtout attribuable au succès rapide de la vente d'un nouvel appareil réacté, le Challenger, destiné à la gent d'affaires. Déjà, le carnet de commandes pour cet appareil est très bien rempli. Quelque 100 appareils ont déjà été vendus à l'étranger.

En plus, on se réjouit des commandes pour le bombardier d'eau CL-215 pour combattre les feux de forêt. Canadair a également obtenu des sous-traités des constructeurs américains Boeing et Lockheed.

La société Canadair a enregistré des bénéfices nets de \$3,2 millions en 1978.

\$50 millions pour aider à renouveler la flotte de pêche québécoise

par Florent PLANTE

La Direction générale des pêches maritimes du Québec dispose depuis peu de \$50 millions pour aider au renouvellement de la flotte de pêche québécoise, d'ici à 1984.

La loi 29 sur le crédit aux pêches maritimes que l'Assemblée nationale a adoptée lors du dernier jour de la session permet au ministre de l'Industrie et du Commerce de prêter jusqu'à \$10 millions annuellement.

Selon le ministre responsable des pêches maritimes, M. Rodrigue Tremblay, ces prêts, ou garanties de prêts, comportent un élément important de subvention car il s'agit de prêts sans intérêt de la part du gouvernement, ou encore de prises en charge complètes des intérêts lors de garanties de prêts.

Dans le plan quinquennal de

relance des pêches que le gouvernement du Québec a adopté récemment, on mise beaucoup sur la modernisation de la flotte qui est maintenant désuète et insuffisante.

À la Direction générale des pêches maritimes, on croit que ces investissements gouvernementaux permettront, d'ici 1984, de construire 230 bateaux de 45 à 65 pieds de longueur et parfaitement adaptés à la pêche dans le bas estuaire du Saint-Laurent ainsi que dans le golfe.

Quelque \$10 millions seront aussi consacrés à la construction ou à l'achat de deux grands chalutiers. Basées aux îles de la Madeleine, ces deux grandes unités de pêche océanique iront chaluter sur le versant atlantique, dans la zone canadienne des 200 milles. Elles assureront le débarquement d'au-delà de 30 millions de livres de

poisson aux usines québécoises de transformation.

Selon le ministre Tremblay, ces deux chalutiers devraient être prêts pour la campagne de pêche de 1983 et ils constitueront le point de départ de la grande flotte de pêche du Québec.

Dans son discours lors de la présentation du projet de loi en deuxième lecture, M. Tremblay avait dit que pour préparer les Québécois à la pêche océanique, le ministère sélectionnera des pêcheurs qui iront faire des stages prolongés sur des grands chalutiers français, principalement ceux qui ont leur port d'attache à Saint-Pierre et Miquelon, à la sortie du golfe du Saint-Laurent. Finalement, selon M. Tremblay, cette loi 29 constitue un message à tous les Québécois à l'effet que le Québec est un pays maritime et que ses produits marins sont de haute qualité et vendus à travers le monde.

Pas de mise à pied provoquée par la fusion BCN-Provinciale



marcel boutin
vosre argent

Le projet de fusion de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada n'entraînera aucune mise à pied dans la région de Québec, a déclaré hier M. Claude Lorange, vice-président au marketing de la BCN, au cours d'un entretien téléphonique.

Bien qu'il faille s'attendre à un certain regroupement de succursales, l'union des deux banques n'aura donc aucun impact négatif sur l'emploi au niveau local. La BCN compte actuellement 34 succursales dans la région tandis que la Banque Provinciale en possède 43.

Les réductions de personnel pouvant résulter de la fusion seront inférieures au roulement normal du personnel qui peut atteindre 20 pour 100 et même davantage, de sorte que l'intégration des services et des succursales n'entraînera aucun congédiement.

Selon M. Lorange, le regroupement n'exclut pas la possibilité d'implantation éventuelle de nouvelles succursales pour répondre aux besoins de la clientèle. C'est dire que face aux perspectives de croissance élargies de la nouvelle institution qui sera connue sous le nom de "La Banque nationale du Canada", la carrière bancaire offerte aux employés serait encore plus prometteuse.

La nouvelle banque, qui installera son siège social dans l'immeuble de la BCN dominant la Place d'Armes, dans le Vieux-Montréal, aurait des actifs de \$14 milliards si on additionne les actifs de la BCN (\$8,5 milliards) et ceux de la Banque Provinciale (\$5,5 milliards environ). Actuellement, la BCN occupe le sixième rang parmi les banques à charte canadiennes, derrière la Banque Toronto-Dominion dont l'actif atteint \$24,8 milliards. Incidemment, c'est la Banque Royale du Canada qui se classe au premier rang avec des actifs de plus de \$45 milliards. Une nouvelle banque, la Banque Continentale du Canada, a des actifs de \$3 milliards.

Forte concurrence

La Banque Canadienne Nationale et à un moindre degré la Banque Provinciale ont subi depuis quelques années le contrecoup sévère de la concurrence, en particulier du Mouvement Desjardins dont l'actif s'élevait à \$8,8 milliards à la fin de 1978. En parlant du Mouvement Desjardins, signalons que les institutions qui en font partie, verront leur participation dans la Banque Provinciale glisser d'environ 19 pour 100 à un peu moins de 10 pour 100 par suite de la fusion.

La Banque nationale du Canada dont la création doit recevoir l'approbation du ministre fédéral des Finances, compte pouvoir entrer en activité jeudi, le 1er novembre prochain. Si tout fonctionne comme prévu, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale fermeront leurs portes le 31 octobre. La réouverture aura lieu le lendemain, mais sous la nouvelle raison sociale que l'on connaît déjà.

L'annonce du projet de mariage de la BCN et de la Banque Provinciale a causé une vive surprise dans les

milieux financiers même si un tel projet revenait sur le tapis à peu près tous les cinq ans.

Comme l'a souligné hier M. Germain Perreault, président du Conseil, président et chef de la direction de la BCN — celui-ci assumera la présidence du conseil de la nouvelle banque et la présidence de son comité de direction, tandis que M. Michel Bélanger, le président actuel de la Banque Provinciale, occupera le poste de président et chef de la direction — il fallait trouver un moment propice à une entente entre les deux banques. L'amorce fut le coût élevé de l'implantation des succursales hors du Québec.

Quelques avantages

Il va sans dire que la consolidation des efforts des deux banques permettra à l'étranger une action plus importante et une meilleure utilisation des ressources disponibles. Par ailleurs, l'expansion en cours à l'extérieur du Québec pourrait être réalisée à un coût moindre et avec plus de vigueur.

La Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale ont l'intention de convoquer leurs actionnaires à une assemblée extraordinaire prévue pour la fin d'août, aux fins d'approuver le projet de fusion.

M. Michel Bélanger, le président actuel de la Banque Provinciale, a déclaré qu'il est encore trop tôt pour dire combien de temps prendra l'intégration des opérations des deux banques.

Celles-ci comptent environ 850 succursales. Certains guichets qui se font concurrence seront fermés. Par ailleurs, des succursales dans un même voisinage resteront ouvertes, mais elles auront à leur tête un seul directeur, du moins provisoirement, a souligné M. Bélanger. Il a tenu à préciser qu'il n'y aura pas de mises à pied.

La formule de la fusion est assez simple, puisque les actionnaires de chaque banque échangeront leurs parts pour des actions de la nouvelle banque, à raison d'une pour une. Les cours des actions des Banques Canadienne Nationale et Provinciale ont fluctué très étroitement cette année. Dans le premier cas, les cours extrêmes ont été de \$15 et \$16,5 aussi bien à Montréal qu'à Toronto tandis que l'action de la Banque Provinciale a oscillé entre un bas de \$15,5 et un haut de \$16,5, sur les mêmes marchés.

Echange de gros paquets d'actions

Hier, à la fermeture de la Bourse de Montréal, l'action BCN s'inscrivait à \$15,875 soit en hausse de \$0,625 sur un déplacement de 17,561 actions. De son côté, l'action de la Banque Provinciale a monté de \$0,25 pour fermer à \$16,00 avec un volume de 885 actions seulement.

Fait à mentionner, pas moins de 97.216 actions de la BCN ont été transigées au cours de la semaine dernière à la Bourse de Montréal comparativement à 26.185 actions la semaine précédente. Il n'y eut pourtant que quatre séances la semaine dernière en raison de la fête nationale des Canadiens français. Quant au volume de transactions dans le cas de la Banque Provinciale, il n'a tteint que 9.074 actions au lieu de 10.932 précédemment. L'échange d'importantes liasses d'actions semble à l'origine de la hausse substantielle du volume des transactions d'actions BCN la semaine dernière. Jeudi, le 28 juin, le jour précédant l'annonce de la fusion, pas moins de 38.042 actions de la BCN ont été transigées. Toutefois, l'action BCN a fermé au même niveau ce jour-là, soit à \$15,25, ce qui semble indiquer que les investisseurs n'ont guère profité de l'échange de gros blocs d'actions.

Gentilly: le permis est prolongé d'un mois

OTTAWA (PC) — La Commission de contrôle de l'énergie atomique a fait savoir, hier, qu'elle prolongeait d'un mois jusqu'au 31 juillet le permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Gentilly, au Québec.

La commission décidera, d'ici là, si elle renouvellera pour un an le permis de la centrale située près de Trois-Rivières.

À cause de difficultés techniques, la centrale est fermée depuis mai 1977 et il n'est pas question de se servir du réacteur au cours du prolongement du permis.

Mais, quel que soit l'état du réacteur, l'Hydro-Québec doit s'occuper de la sécurité, de l'entretien de l'équipement et du contrôle des fuites radioactives.

La commission doit décider dans quelles conditions le permis doit être accordé, maintenant que les travaux de réparations sont presque terminés.

A Pickering

À Toronto, entre-temps, un comité législatif a décidé de commencer immédiatement son enquête sur

les chaudières défectueuses achetées de Babcock and Wilcox par l'Hydro-Ontario pour la centrale de Pickering.

Le comité a donné ordre à des représentants de l'Hydro-Ontario, hier, de comparaître devant lui dès aujourd'hui pour expliquer son système d'appels d'offres.

Des fentes se sont produites dans les 32 générateurs de vapeur de la centrale. L'Hydro-Ontario et la compagnie négocient actuellement le partage des responsabilités dans cette affaire.

Accroissement des dépenses d'investissement

En 1979, les dépenses d'investissement des entreprises sous contrôle étranger, dans le secteur manufacturier canadien, seront plus élevées en pourcentage que celles des entreprises contrôlées au pays.

Un sondage de Statistique Canada révèle que les entreprises sous contrôle étranger prévoient

que leurs dépenses en bâtiments, machines et équipements neufs dans le secteur manufacturier au Canada atteindront près de \$3,3 milliards en 1979, soit une hausse de 14,1 pour 100 par rapport à l'année dernière.

Pendant ce temps, les dépenses des entreprises contrôlées au Cana-

da devraient s'élever à \$3,5 milliards, soit une augmentation de seulement 4,6 pour 100.

C'est surtout dans l'industrie minière que les investissements des sociétés contrôlées à l'étranger dépassent largement ceux envisagés par les sociétés à contrôle canadien.

Ainsi, les dépenses en immobilisations engagées par les sociétés contrôlées à l'étranger dans l'industrie minière canadienne atteindront \$2,9 milliards, soit 20,4 pour 100 de plus qu'en 1978. Pendant ce temps, les sociétés sous contrôle canadien prévoient des dépenses de \$1,5 milliard dans le secteur minier, soit une hausse de seule-

ment 8,8 pour 100 par rapport à l'année précédente.

Au Québec, les sociétés contrôlées à l'étranger s'attendent à dépenser \$576 millions, soit une hausse de 21 pour 100 par rapport à 1978. Durant l'année en cours, les sociétés sous contrôle canadien dépenseront \$960 millions, soit une augmentation de 4,2 pour 100 sur 1978.

En décortiquant davantage les investissements québécois des sociétés contrôlées à l'étranger, on découvre que les investissements des sociétés sous contrôle américain augmenteront de 39,3 pour 100 au Québec, alors que ceux des sociétés étrangères autres que les américaines diminueront de 5,4 pour 100.

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE BOIS DE SCIAGE DU QUÉBEC



Léonce Girard

Dans le cadre de son congrès annuel, le Conseil d'Administration de l'Association des Manufacturiers de Bois de Sciage du Québec a élu M. Léonce Girard au poste de Président pour l'année 1979-1980. Monsieur Girard est présentement directeur général de la Scierie St-Michel Inc., à St-Michel-des-Saints, comté de Berthier. La Scierie St-Michel Inc. produit annuellement 40,000,000 de pieds de bois de construction et emploie cent quarante personnes. Sa fonction de directeur des services de la production pour la compagnie Donohue St-Félicien Inc. et son emploi pendant les années précédentes pour la compagnie Scierie Normandin Inc., lui ont permis d'acquiescer une vaste expérience dans l'industrie du bois de sciage. (ANN.)

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse des dérivés de Winnipeg

Contrats de 400 onces				
	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Juillet	282.00	283.00	282.00	283.00
Oct 79	292.00	293.00	291.00	292.00
Jan 80	292.00	293.00	291.00	292.00
Avr 80	309.40	310.50	309.40	310.50

Contrats de 100 onces				
	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Sep 79	285.70	286.00	285.20	286.00
Oct 79	293.10	295.00	293.00	295.00
Nov 79	300.00	302.00	299.80	302.00
Déc 79	315.30	315.50	315.30	315.50

PARIS (PC) — Valeur de l'or, en dollars américains, telle que publiée hier par les principaux marchés mondiaux.

Londres	\$282.25
Paris	\$274.04
Frankfurt	\$282.13
Zurich	\$281.875
Hong Kong	\$277.76

obligations

TORONTO (PC) — Une baisse des cours a été constatée dans le marché des obligations, hier, alors que les affaires étaient calmes.

Le court terme était stable de même que les titres des sociétés. Le moyen et le long termes ainsi que les obligations des provinces, ont perdu un huitième de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 11.5 pour cent.

NOMINATION À LA DIRECTION D'ABITIBI



Charles R. Tittmore

La nomination de M. Charles R. Tittmore au poste de Vice-président exécutif de la Compagnie de Papier Abitibi Ltée a été annoncée par M. Robert C. Gimlin, Président et chef de la direction. M. Tittmore est aussi Président et chef de la direction de La Compagnie Price Limited. Ses nouvelles responsabilités comprendront l'administration des activités de fabrication et de vente de la compagnie, ayant trait au papier journal, aux papiers fins, aux produits kraft et au bois d'œuvre. M. Tittmore sera aussi responsable des relations industrielles de la compagnie. (ANN.)

bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bouvillons et des taureaux étaient généralement stables au marché aux bestiaux de Montréal, hier. Les arrivages comprenaient 285 bovins, 550 veaux et 56 agneaux.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bouvillons: A1, A2: \$76-80
Vaches: D1, D2: \$65.50-67, avec un maximum de \$69; D3: \$61.50-65.75; D5: \$55-61.50

Taureaux: \$68-78.75
Veaux: bons: \$108-115, avec un maximum de \$124; moyens: \$99-107; communs: \$90-98.

Veaux de remplacement: bons: \$120-180, avec un maximum de \$219; moyens et ordinaires: \$100-119

Agneaux: bons, de 89 lb en moyenne: \$104 les cent livres.
Prix moyen du porc ontarien la semaine dernière: \$65.82

céréales

CHICAGO (AP) — Le soja a clôturé avec des gains modérés à la Bourse des denrées de Chicago, hier, alors que les céréales ont terminé sur une note irrégulière.

Le soja affiche une hausse de 6 à 15 cents, dans les contrats de juillet cotés \$7.5350; le blé est stable et en baisse de 5.50 cents, juillet \$4.4350; le maïs monte de 0.25 à 5.25 cents, juillet \$3.1175; l'avoine perd 0.75 et gagne 0.50 cent, juillet \$1.6750.

WINNIPEG (PC) — Les cours des céréales étaient en hausse à la Bourse des denrées de Winnipeg, hier, alors que le lin était généralement inchangé.

Vendredi dernier, le volume des affaires comprenait 91,420 tonnes d'orge, 47,060 t

de colza, 36,900 t de lin, 26,960 t de grain de provende, 13,560 t d'avoine et 13,560 t de seigle.

l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait hier l'argent canadien à \$10.021 l'once de Troyes et à \$322.18 le kilo.

Carling O'Keefe Limitée



M. Poul J. Svanholm, Madame Louise B. Vaillancourt, M. Ralph Beatty

Monsieur John C. Lockwood, président du Conseil d'administration de Carling O'Keefe Limitée, annonce que monsieur Poul J. Svanholm, madame Louise B. Vaillancourt et monsieur Ralph L. Beatty font partie du Conseil d'administration de la Compagnie. Monsieur Svanholm est président et chef de la direction des "United Breweries Limited" à Copenhague, Danemark, brasseurs des bières Carlsberg et Tuborg de réputation mondiale. Madame Vaillancourt est membre des Conseils d'administration de Bell Canada, La Banque Canadienne Nationale, le Conseil pour l'Unité Canadienne et nombre d'autres projets communautaires et humanitaires, à Montréal et dans la province de Québec. Monsieur Beatty, vice-président et directeur des finances chez Carling O'Keefe Limitée, est aussi membre du Conseil d'administration de "Star Oil & Gas Ltd". Ces nouveaux membres du Conseil d'administration de Carling O'Keefe Limitée succèdent à messieurs A. Searle Leach, A. Maxwell Henderson et Anthon W. Nielsen qui prennent leur retraite. Nous, de Carling O'Keefe sommes sensibles aux efforts continus qu'ils ont déployés durant des années et voulons profiter de cette occasion pour remercier chacun d'eux du fond du coeur. (ANN.)

La hausse du pétrole va encore accélérer la crise, selon l'OCDE

par Jack ABOAF

PARIS (AP) — La nouvelle hausse du pétrole brut, plus importante que prévue, va accélérer la crise économique et menace encore plus les taux de croissance, déjà bien faibles.

Les conséquences réelles des décisions des dernières semaines sur le prix du pétrole ne seront ressenties que l'année prochaine mais avec une situation très fluctuante, il est encore plus risqué de faire des prévisions solides", déclarait-on dans les milieux proches de l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement économique).

La nouvelle hausse a une

fois de plus bouleversé les prévisions les plus récentes de l'OCDE et les experts de l'organisation, qui rassemble 24 pays industrialisés du monde occidental, refont actuellement avec fébrilité leurs calculs. Leurs prochaines prévisions devraient être rendues publiques le 18 juillet prochain.

Avant les décisions de l'OPEP, la semaine dernière à Genève, l'OCDE prévoyait une croissance moyenne de trois pour 100 environ pour le premier semestre de 1980, contre 3.3 pour 100 pour l'ensemble de 1979.

Le taux de croissance des Etats-Unis, qui influe forte-

ment dans les moyennes calculées par l'OCDE, devrait stagner aux alentours de un pour 100 au deuxième trimestre de 1979, puis ne croître que très faiblement.

Les dernières hausses du brut, mis à part leurs conséquences dépressives, devraient augmenter de un pour 100 les taux d'inflation, accroître les rangs des chômeurs et détériorer davantage les balances des paiements des pays importateurs.

Le transfert de ressources vers les pays producteurs devrait se ressentir progressivement dans les ventes et l'emploi du secteur des biens de consommation, déclarèrent à l'OCDE.

Le chômage au sein de l'OCDE touche actuellement 18 millions de personnes, soit environ 5.5 pour 100 de la population active.

Le mois dernier, les ministres de l'OCDE avaient laissé entendre que les habitants de leurs pays allaient devoir accepter une baisse de leur niveau de vie pour payer la taxe réclamée par les pays pétroliers.

"Il est impossible d'échapper à la réduction des revenus à cause de la hausse du pétrole importé. Réclamer des augmentations salariales ne fera qu'aggraver l'inflation et le chômage", avaient-ils déclaré à l'issue de leur dernière rencontre.

en un clin d'oeil

L'avionnerie De Havilland vend pour \$30 millions

L'avionnerie De Havilland, de Toronto, vient d'annoncer qu'elle a conclu des ventes de plus de \$30 millions lors du dernier Salon aéronautique de Paris. Trois avions Dash-7 ont été vendus à Alameda, la compagnie nationale du Sud-Yemen. De plus, trois autres Dash-7 ont été vendus à West Coast Air Holdings de la Colombie-Britannique. Enfin, un avion Twin Otter a été vendu à Delta Air, une compagnie de l'Allemagne de l'Ouest.

La CAG devient Agropur

La Coopérative agricole de Granby, la plus puissante coopérative laitière au Québec et même au Canada, vient de devenir Agropur. La coop, qui compte quelque neuf milliers de sociétaires et quelque 37 usines régionales de pasteurisation, manipule bon an mal an un tiers des six milliards de livres de lait produit au Québec. Agropur envisage une pénétration très forte du marché américain avec ses fromages qui se comparent avantageusement à ses papiers d'origine française. La coop songe également à s'aborder en Afrique et en Asie avec le lait évaporé et autres produits laitiers. Agropur peut fabriquer quelque 45 millions de livres de fromage par année, sans compter sa crème glacée, ses laits glacés, ses laits en poudre Crino et Milk-o et divers autres produits.

Chrysler met 130 travailleurs de plus à pied

Chrysler a annoncé que 130 ouvriers de plus vont être mis à pied par suite d'une nouvelle réduction de la production à son usine de montage de fourgons de Windsor. La mesure devrait entrer en vigueur dès la mise en production des modèles 1980. La société avait annoncé cette semaine que 110 ouvriers à l'usine de moteurs allaient être licenciés le 9 juillet en plus des 350 déjà touchés.

800,000 emplois de moins aux USA

La hausse des prix pétroliers décidée par l'OPEP accroît le risque d'une récession économique, et pourrait coûter aux Etats-Unis 800,000 emplois d'ici la fin de l'an prochain, a déclaré le président Carter aux journalistes qui l'accompagnaient à bord de son avion lors du retour du sommet de Tokyo. "Je pense que les décisions de l'OPEP vont rendre plus probable une récession", a dit le président, qui a ajouté: "Il est évident qu'il y a une timidité excessive de la part des pays consommateurs... Il est très difficile pour un seul pays... de hausser la voix contre les pays de l'OPEP car ils peuvent singulariser ce pays en ne lui livrant pas de pétrole à titre punitif ou par toute autre action." Evoquant le passage de la déclaration de Tokyo qui déplore les dernières hausses décidées à Genève, M. Carter a estimé que cette déclaration pourrait

avoir une signification spéciale à l'avenir". Comme on lui demandait ce que pourrait faire les Etats-Unis, en dehors des déclarations énergiques, il a répondu: "Je laisserai la presse spéculer sur ce qu'on peut faire." Le président a déclaré que les hausses de cette année sur le pétrole ajouteront de 2 à 2.5 points au taux d'inflation aux Etats-Unis. L'administration avait espéré ne pas dépasser 7.4 pour 100, mais les statistiques gouvernementales montrent que le taux annuel est maintenant de 13.4 pour 100. Un conseiller présidentiel a déclaré en présence de M. Carter: "Cette année notre pays doit avoir en gros un taux de croissance zéro."

Les trains vont continuer à rouler

La Commission canadienne des transports a ordonné, hier, le maintien de la liaison Montréal-Sherbrooke-St-Jean, Nouveau-Brunswick et même sa prolongation jusqu'à Halifax. Cette décision a été rendue publique en même temps que le "Plan final pour le service de l'Est des trains transcontinentaux". Ce plan final, qui propose des améliorations dans le service des trains de voyageurs, fait suite à plusieurs mois d'audiences publiques, tenues en 1977 au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse. Selon les dispositions de ce plan, les voyageurs disposeront de deux routes transcontinentales entre Montréal et les Provinces maritimes. C'est ainsi que l'actuelle liaison Montréal-Sherbrooke-St-Jean utilisant les voies de CP Rail sera maintenue et prolongée en direction de Moncton, Truro et Halifax. L'autre route, ayant également Montréal comme point de départ, empruntera la ligne du Canadien National, qui traverse Lévis et Campbellton, Nouveau-Brunswick, pour rejoindre Moncton, Truro et Halifax. Les deux trains offriront des services de transport de bagages, de voitures-lits, de voitures-restaurants ainsi que de voitures-salons. La commission s'attend, en outre, à des améliorations aux services à long parcours, aux correspondances, ainsi qu'aux services locaux et régionaux.

Time réduit ses livraisons de magazines

Un porte-parole du groupe de presse Time a annoncé hier, une réduction des livraisons des magazines publiés par le groupe en raison d'une greve, déclenchée il y a six semaines dans l'une des principales papeteries des Etats-Unis. Le mouvement, soutenu par trois syndicats, frappe les Papeteries St.Regis de Bucksport (Maine), fournisseurs d'un sixième du papier consommé par les magazines américains. Le porte-parole de Time a indiqué que les livraisons aux kiosques des magazines Time, Life, Sports Illustrated, Money, People et Fortune seront réduites et que les envois d'exemplaires gratuits à des fins promotionnelles seront supprimés pour un certain temps. Un autre magazine, le bi-mensuel New

Deux milliards d'hommes d'ici l'an 2000

Malgré la baisse du taux de fécondité dans la plupart des pays industrialisés, la population mondiale devrait s'accroître de deux milliards d'hommes d'ici l'an 2000 et atteindre le chiffre de six milliards, contre celui de quatre milliards actuellement. Dans un rapport publié à New York, M. Rafael Salas, directeur du fonds des Nations unies pour les problèmes de population, indique qu'au cours de la décennie 1970-1980, la population mondiale se sera accrue d'environ 750,000 personnes. Le rapport met cependant l'accent sur les dangers que fait courir à certains pays la baisse du taux de fécondité. Celle-ci risque, en effet, de déséquilibrer à terme le rapport entre population active et inactive.

L'Indonésie produira assez de riz pour elle

L'Indonésie produira l'an prochain suffisamment de riz pour satisfaire ses propres besoins, a affirmé à Djakarta le ministre indonésien de l'Information, M. Ali Murtopo. En effet, le gouvernement s'attend pour l'année budgétaire 79-80 à une production de 17.5 millions de tonnes de riz alors que la consommation interne serait d'environ 17.3 millions, a-t-il encore précisé.

Exploration pétrolière dans le sud-ouest du Manitoba

L'exploration et l'exploitation du pétrole dans la région de Virden pourrait être activée cette année à la suite de l'annonce faite hier, selon laquelle le Canada va porter d'ici quatre ans le prix de son pétrole intérieur au même niveau que celui du pétrole importé. Des dirigeants de l'industrie pétrolière à Virden avaient prédit au début de cette année que l'activité d'exploration dans le sud-ouest manitobain allait s'accroître en 1979. Lors d'interviews en provenance de Virden, M. Grady Johnson, de la Manitoba Petroleum Engineering Division, et M. John Clark, président de New Scope Resources, ont confirmé la chose. M. Ken Hindmarsh, de Shell Oil, estime que la hausse des prix va valoriser les faibles réserves pétrolières du Manitoba.

Bilopage achète Produits A.L. Ltée

Bilopage Inc., une charcuterie de Québec filiale de McCain Foods Ltée, a annoncé hier l'acquisition de Produits A.L. Ltée de Magog. Les Produits A.L. fabriquent de la saucisse fumée, du bolognaise, du jambon et autres produits de viande.



LA CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE CHAUVEAU atteint de nouveaux sommets

ACTIF : \$36,025,945

INTERET DE 12%

Chiffres comparatifs au 31 mai 1979

	1974	1975	1976	1977	1978	1979
ACTIF	\$2,965,412	\$4,450,222	\$6,655,927	\$11,023,965	\$21,822,629	\$36,025,945
INTERETS PAYES A NOS MEMBRES	\$ 216,173	\$ 306,589	\$ 473,134	\$ 697,428	\$ 1,367,308	\$ 2,481,549
NOMBRE DE MEMBRES	2,057	2,310	2,973	3,995	5,766	8,398

Pour plus de renseignements, téléphonez à 626-8546

IGA Boniprix IGA

Passez un bon été



**CRISTAUX
À SAVEUR DE FRUITS
WYLER'S**

Paq. de
3 env.
3 1/4 oz

79¢

**CUISSES DE POULET
CONGELÉES
FLAMINGO**

SANS DOS
Boîte
env.
2 lb

89¢

LB

**POITRINES DE POULET
CONGELÉES
FLAMINGO**

SANS DOS
Boîte
env.
2 lb

1.09

LB

**DÉTERSIF
POUR LA LESSIVE
ALL**

Boîte
2,1 kg

2.79

**JUS DE TOMATES
CANADA DE FANTAISIE
LIBBY'S**

Boîte
19 oz

29¢

**BIFTECK DE RONDE
DESOSSE
TRANCHE COMPLETE
OU RÔTI EXTERIEUR DE GROUPE
BOEUF CANADA CATEGORIE "A"
RUBAN ROUGE**

LB **2.38**

**RÔTI DE POINTE
DE SURLONGE
BOEUF CANADA CATEGORIE "A"
RUBAN ROUGE**

LB **2.78**

**BIFTECK DE SURLONGE
BOEUF CANADA CATEGORIE "A"
RUBAN ROUGE**

LB **2.88**

**SAUCISSES FUMÉES
IGA**

Paq
1 lb **1.28**

**SAUCISSES
PORC & BOEUF
EN VRAC
REGAL**

LB **98¢**

**POULET FRIT PANÉ
FLAMINGO**

Boîte
env.
2 lb **3.99**

**CROUSTILLES
DULAC**

Sac
200 g

69¢

Profitez des prix réduits sur vos coupes favorites de boeuf, estampillé boeuf Canada catégorie "A" ruban rouge !

**HARICOTS COUPÉS
JAUNES OU VERTS
CANADA DE CHOIX
IGA**

Boîtes
19 oz

3/1.00


**HUILE
VÉGÉTALE
CRISCO**

Bout.
1 L **1.79**


**MARGARINE
DURE
FLEISCHMANN**

Paq.
2 lb **2.09**


**JUS DE
PAMPLEMOUSSES
LIBBY'S**

Boîte
48 oz **95¢**

**POIS VERTS
CANADA DE CHOIX
IGA**

Boîtes
19 oz

3/1.00

**BREUVAGES
À SAVEUR DE FRUITS
IGA**

Boîtes
48 oz **2/1.00**


**FLOCONS
DE JAMBON
MAPLE LEAF**

Boîte
6,75 oz **1.19**


**FEVES
AU LARD
LIBBY'S**

Boîte
19 oz **59¢**


**NOURRITURE
POUR CHIENS
KEN-L RATION**

Boîte
1 kg **1.29**

**COUCHES
POUR BÉBÉ
SUPER ABSORBANTES
SCOTT**

Paq. de
24 **2.49**

**PÊCHES
DEL MONTE
CANADA DE FANTAISIE**

Boîte
28 oz **89¢**

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

**ESSUIE-TOUT
DE PAPIER
SCOTTOWELS**

Paq. de
2 roul. **1.09**


**LAITUE
ICEBERG
DU QUEBEC
CANADA NO. 1
GROSSEUR 18**

2/57¢

**PRUNES
SANTA ROSA
DE CALIFORNIE
CANADA NO. 1**

LB **59¢**

**SERVIETTES
FÉMININES
CONFIDETS**

Boîte de
12 **1.09**

**MOUCHOIRS
DE PAPIER
SCOTTIES
2 ÉPAISSEURS**

Boîte de
200 **65¢**

**BLEUETS
DES ETATS-UNIS
CANADA NO. 1**

Panier de
1 chopine **1.19**

**CHOUX VERTS
DU QUEBEC
CANADA NO. 1**

CH. **39¢**

**CONCOMBRES
DES ETATS-UNIS
CANADA NO. 1
SUPER SELECT**

CH. **23¢**

**CAFÉ
INSTANTANÉ
CHASE & SANBORN**

Pot
10 oz **4.49**

**PAPIER HYGIÉNIQUE
LADY SCOTT
2 ÉPAISSEURS**

Paq. de
4 roul. **1.19**

**SEVEN-UP
BOUEILLES
CONSIGNÉES**

Bout.
750 ml **3/99¢**

**PAPIER CIRÉ
CUT RITE**

Roul.
100' **85¢**

**THÉ EN SACHETS
SALADA
PRIOR PACK**

Sac de
100 **1.19**

**MARGARINE
MOLLE
IGA**

Bol
1 lb **65¢**

PRIX EN VIGUEUR DU MARDI 3 JUILLET AU SAMEDI 7 JUILLET 1979. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

225, NOTRE-DAME
DONNACONA

1580, ST-LOUIS
SILLERY, QUE.

318, rue RACINE
LORETTEVILLE

3264, CHEMIN
STE-FOY
STE-FOY

885, av. ROYALE
BEAUPORT

135, DES CHENES
OUEST
QUEBEC

3100, LAFOREST
STE-FOY

335, boul.
WILFRID-HAMEL
VILLE-VANIER

2480, CHEMIN
STE-FOY
STE-FOY

Un nouveau groupe d'achat en bijouterie à Québec

par Pierre MARTEL

Un nouveau groupe d'achat vient d'être formé dans la région de Québec. Il s'agit de BijouPrix, une coopérative qui regroupe présentement huit bijoutiers indépendants de la région de Québec.

Jusqu'à maintenant, six bijoutiers de la région immédiate de Québec et deux autres de la Beauce ont adhéré au groupe d'achat dont le président-directeur général est M. Jacques Desgagné.

Après deux ans de gestation, BijouPrix prévoit être opérationnel à compter du premier septembre 1979. Officieusement, le groupe fonctionne depuis le mois de mai. Cependant sa naissance deviendra officielle, en septembre, avec le lancement d'une importante campagne de marketing.

D'ici la fin de 1979, M. Desgagné prévoit que vingt petites ou moyennes bijouteries auront adhéré à BijouPrix. Présentement, le recrutement est concentré dans la région de Québec. Au premier trimestre de 1980, BijouPrix compte desservir les régions du Saguenay-Lac St-Jean et de la Côte-Nord. D'ici juillet 1980, M. Desgagné pense que le groupe d'achat sera présent dans tout l'Est du Québec.

Au cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 1980, le chiffre d'affaires anticipé de BijouPrix devrait varier entre \$250 et \$300.000. Dans cinq ans, on pense atteindre un chiffre d'affaires variant entre \$1 et \$1,5 million.

Avantages

Au départ, selon le p.d.g. du groupe d'achat,

BijouPrix offrira les services suivants à ses membres: un éventail important de bijoux, un service de réparations, des boîtes à cadeaux et un service de plaintes des consom-

des professionnels pour conseiller ses membres en matière de marketing. Également, plus tard, on pourrait même organiser des séances de formation pour le personnel des

frir une économie variant entre 7 et 12 pour 100 sur les achats de bijoux ainsi que des délais de livraison réduits d'une semaine à dix jours.

La formation d'un groupe d'achat pour les bijoutiers indépendants vise à corriger leurs points faibles qui, selon une étude commandée par le gouvernement québécois, sont le manque de personnel compétent, l'insuffisance de budget publicitaire, le manque de choix, les prix de vente non compétitifs et l'impossibilité de profiter d'escompte au comptant.

La même étude indiquait que, au cours des dernières années, la croissance des grandes chaînes avait été plus rapide de 29 pour 100 que celle des indépendants.



mateurs sur la qualité des bijoux et le service après-vente.

petites et moyennes bijouteries.

Éventuellement, BijouPrix prévoit embaucher

Plus concrètement, selon M. Desgagné, BijouPrix est en mesure d'of-

Psst! Voulez-vous connaître le secret pour réussir de merveilleuses salades?



Voici le nouveau Secret des Salades

Son secret? Le "crouch" des bons légumes croquants.

Adieu, sauce à salades ordinaire. Bonjour, Secret des Salades. Le seul apprêt à salades qui a du "crouch" dedans. Le Secret des Salades contient de bons légumes croquants qui s'harmonisent à tout: piment vert, piment rouge, céleri, plus un parfait mélange de fines herbes et d'épices pour vous aider à préparer rapidement et à coup sûr de délicieuses salades de toutes sortes. Mélangez simplement le Secret des Salades avec du poulet, du jambon, des oeufs, des pommes de terre, du thon, des carottes râpées, des crevettes, enfin avec tout ce que votre imagination vous suggère. Le Secret des Salades leur donnera un regain de saveur!

Le Secret des Salades. Le seul apprêt à salades qui a du "crouch" dedans!

Mettez-vous du tapis dans votre prochain logis?

Profitez de nos

PRIX "DEMENAGEMENT" ...



N.B.

De nombreuses lignes régulières en magasin, avec

INSTALLATION GRATUITE

TAPIS GAZON

6' de largeur.

Rég. \$4.99

SPECIAL

\$3³⁹

PRELARTS

De **\$1⁷⁹**

à **\$11⁹⁹** v.c.

SPLUSH

Endos caoutchouté, 100% nylon.

Rég. \$14.99

SPECIAL

\$10⁹⁹

SAXONY

100% nylon.

Rég. \$26.99

SPECIAL

\$19⁹⁹

INSTALLATION GRATUITE

BOUCLE

Endos caoutchouté, 100% nylon.

Rég. \$8.99

SPECIAL

\$5⁴⁹ v.c.

SPLUSH EMBOSSÉ

Endos caoutchouté, 100% nylon.

Rég. \$13.99

SPECIAL

\$9⁹⁹

TAPIS DE CUISINE

100% nylon, endos caoutchouté.

Rég. \$8.99

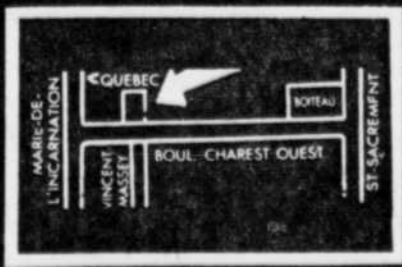
SPECIAL

\$5⁹⁹ v.c.

COUPON

RABAIS JUSQU'À

60%



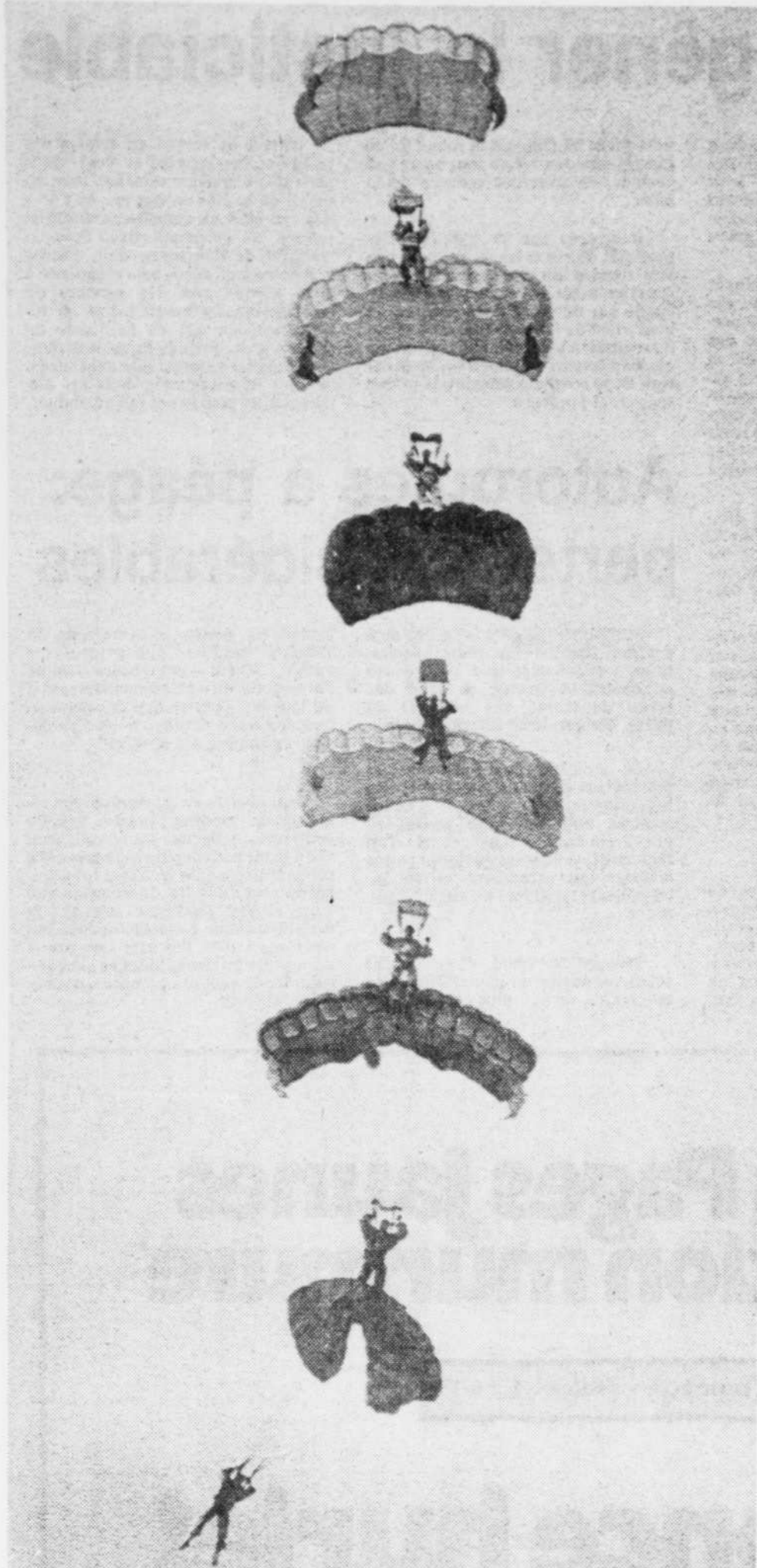
clo CENTRE DE LIQUIDATION CHAREST

909, BOUL. CHAREST OUEST - 681-7378

MODES DE PAIEMENT

• Comptant





Six étages

Ces parachutistes ont établi, hier, en Colombie-Britannique, un record canadien en faisant la chaîne à six pendant leur descente. L'avantage, c'est que celui qui vous marche sur la tête, à ce petit jeu, ne vous fait même pas mal.

La cause des Indiens attire peu l'attention des députés à Londres

LONDRES (PC) — Les Canadiens indiens, qui réclament l'appui du Parlement britannique pour être consultés sur la rédaction de toute constitution du Canada, ont applaudi hier au soutien d'un ancien ministre.

M. David Ennals, ancien ministre travailliste de la Sécurité sociale, a en effet déclaré: "J'ai le sentiment que nous devrions faire tout notre possible pour appuyer la cause qu'on nous a soumise". M. Ennals a fait cette déclaration

dans le grand hall de la Chambre des Communes où environ 300 Indiens étaient allés présenter leur cause.

M. Ennals a dit que beaucoup de Canadiens appuyaient les Indiens et que la "mère des Parlements" se devait de leur donner une réponse positive.

Plus de 300 Indiens passent une semaine à leurs frais à Londres pour réclamer la promesse qu'on les consultera lors de la rédaction d'une constitution canadienne.

C'est actuellement l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, loi de Westminster, qui tient lieu de constitution du Canada. Elle ne peut être canadienne ni amendée sans un vote de ce Parlement.

Les Indiens avaient d'abord sollicité une audience de la reine qui, tout en leur étant sympathique, a répondu que ses ministres canadiens suggéraient qu'ils rencontrent plutôt le gouverneur général, Ed Schreyer.

L'assurant qu'elle a été induite en erreur, ils renouvellent leur demande. Et ils se proposent de présenter une pétition au palais de Buckingham, aujourd'hui.

De plus, les chefs indiens disent qu'ils doivent rencontrer demain l'ancien premier ministre, M. James Callaghan.

Dans le grand hall des Communes, 25 sièges étaient réservés pour les députés qui voudraient écouter les Indiens; une douzaine tout au plus se sont présentés.

Air Canada: un don qui coûte cher

BATOCHE, Saskatchewan (PC) — Selon un porte-parole des francophones des provinces de l'Ouest, la contribution de \$50,000 qu'a faite Air Canada à une organisation qui combat l'indépendance du Québec lui a coûté jusqu'ici \$100,000 en réservations annulées.

Relationniste de l'Ouest en action, M. Pierre Leblanc a précisé que le boycottage de la société d'Etat était fait par les francophones vivant à l'extérieur du Québec à cause du don à la Fondation Pro-Canada, il a reçu l'appui de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

A Montréal, un représentant d'Air Canada a reconnu que des réservations étaient annulées, mais il a dit ignorer pourquoi.

L'ambassade: Clark aurait admis s'être prononcé trop vite

TORONTO (d'après PC) — Selon le quotidien torontois The Star, le premier ministre Joe Clark aurait admis avoir parlé trop vite en annonçant sa décision de transférer l'ambassade canadienne de Tel Aviv à Jérusalem.

Dans une dépêche de Tokyo, le journal cite M. Clark: "Je n'avais pas eu la chance d'être complètement informé sur toutes les nuances. Ce fut une erreur qui, j'en suis persuadé, peut être réparée pour le bien du pays."

"Un dommage permanent a été causé en ce qu'une cicatrice subsistera toujours, même si elle n'est pas très grave."

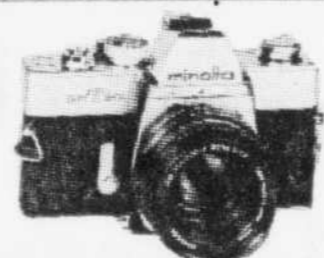
M. Clark, qui a participé au sommet des Sept, à Tokyo, est depuis lors revenu au pays.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Ibrahim Yazdi, a déclaré, hier, que son pays était "heureux d'apprendre" que le Canada avait reporté sa décision du déménagement de son ambassade en Israël de Tel Aviv à Jérusalem.

Les pays arabes s'étaient élevés contre ce projet en soutenant que son exécution équivaldrait à reconnaître la domination d'Israël sur Jérusalem, acquise durant la guerre de 1967.



vente soleil



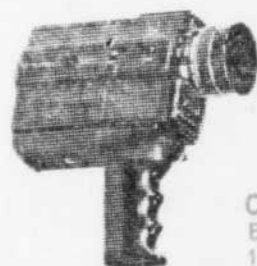
MINOLTA SRT-201 objectif F1.7

— caméra à visée reflex — vitesse 1/1000 — pose B — posemètre incorporé — sabot contact central — déclencheur à retardement

283⁰⁰

OBJECTIFS

CANON 28mm F2.8	194 ⁰⁰	NIKKOR 135mm F3.5	227 ⁰⁰
CANON 135mm F3.5	159 ⁰⁰	VIVITAR 28mm F2.8	148 ⁰⁰
PENTAX 28mm F3.5	169 ⁰⁰	VIVITAR 135mm F2.8	134 ⁰⁰
PENTAX 135mm F3.5	144 ⁰⁰	VIVITAR 200mm F3.5	166 ⁰⁰
ZUIKO (Olympus) 28mm F3.5	183 ⁰⁰	VIVITAR 300mm F5.6	189 ⁰⁰
ZUIKO (Olympus) 135mm F2.8	197 ⁰⁰	VIVITAR 400mm F5.6	297 ⁰⁰
NIKKOR 28mm F2.8	321 ⁰⁰	VIVITAR ZOOM 70/150mm F3.8	254 ⁰⁰



CINE-CAMERA BELL & HOWELL 1235 XL SONORE

— cine-camera sonore à obturateur XL — zoom électrique et manuel

269⁰⁰

CAMERAS 35MM

MINOLTA SRT-200 objectif 45mm F2	239 ⁰⁰
MINOLTA XG-7 objectif 50mm F2	324 ⁰⁰
CANON A-1 objectif 50mm F1.8	574 ⁰⁰
PENTAX K-1000 objectif 50mm F2	249 ⁰⁰
PENTAX ME objectif 50mm F2	337 ⁰⁰
OLYMPUS OM-1 objectif F1.8	334 ⁰⁰
NIKON FM objectif 50mm F1.8 série E	359 ⁰⁰
YASHICA FX-2 objectif 50mm F1.9	224 ⁰⁰
YASHICA FR objectif 50mm F1.9	237 ⁰⁰

JUMELLES



Bell & Howell 7 x 35 Bell & Howell 7 x 50 Bell & Howell 10 x 50

38⁰⁰ 44⁰⁰ 48⁰⁰

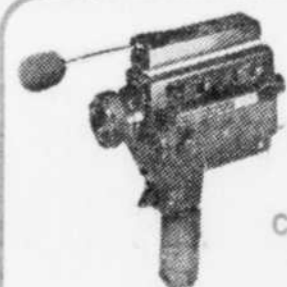
Ces prix incluent étui, capuchons et courroie. Garantie d'un an sur pièces et main-d'œuvre.



CINE-CAMERA BELL & HOWELL 1238 XL SONORE

— cine-camera sonore à obturateur XL — Zoom électrique et manuel — dispositif pour contre-jour

499⁰⁰



CINE-CAMERA ELMO 350 SL SONORE

— entièrement automatique — Zoom électrique et manuel — micro télescope inclus

387⁰⁰

ACCESSOIRES DIVERS

CHARGEUR KODAK 80 diapositives	4 ³⁴
CHARGEUR KODAK 140 diapositives	6 ⁹⁴
ECRAN LENTICULAR 50 x 50	44 ⁰⁰
BOBINE ET ROULETTE 200 pour film Super 8	.84
BOBINE ET ROULETTE 400 pour film Super 8	1 ¹⁴
ALBUM PAGES AUTO-COLLANTES pouvant contenir des photos de formats allant jusqu'à 8 x 10	1 ⁹⁷
FILTRE POLARISANT 49mm	14 ⁰⁰
CAMERA POCKET 110 (complet avec flash, courroie, film couleur et batteries)	47 ⁰⁰



CAMERA KODAK X-15F

— chargement de cartouche — utilise lampe Flip-Flash

19⁰⁰

• DES CENTAINES DE SPECIAUX JUSQU'AU 14 JUILLET INCL. OU JUSQU'À EPUISEMENT DES STOCKS

• Cartes Charge et Master Charge acceptées
• Commandes postales acceptées

STUDIO GOSSEIN

102, route Kennedy 10, avenue Bégin 1200, rue St-Jean 44, St-Jean-Baptiste Galeries de la Chaudière 11,770, 1^{re} Avenue est Carrefour St-Georges
Lévis Lévis Québec Montmagny Ste-Marie, Beauce St-Georges, Beauce St-Georges, Beauce
833-5860 837-8868 692-4515 248-5823 387-3670 228-9766 228-5501



33 1/3%

sur toute
la marchandise
en magasin
dans le
département
de votre
choix

Ameublement de magasin
A VENDRE



2797, BOUL. LAURIER, STE-FOY - 653-9363

La grève des fonctionnaires peut gêner le justiciable



Québec-Moscou via Winnipeg

Albert Leblanc, de Maria au Québec, a fait une entrée remarquée à Winnipeg, hier, mais il a continué son chemin, n'ayant pas de temps à perdre pour atteindre Moscou à temps pour l'ouverture des Jeux olympiques de 1980.

par J.-Claude RIVARD

"Prudence!" Tel pourrait être le mot d'ordre donné aux avocats et aux justiciables qui utilisent de ce temps-ci la poste comme moyen de correspondance avec les tribunaux.

En raison de la grève tournante qui affecte, ces jours-ci, le service de la poste et des messageries gouvernementales, notamment au palais de justice, de pleines caisses de correspondance s'accumulent dans les bureaux de poste.

S'il n'en tient qu'au juge en chef associé de la Cour provinciale, M. Georges Chassé, on devrait être très prudent, si l'on veut s'éviter des embarras au cours des prochains mois.

Le juge Chassé était interrogé par LE SOLEIL afin de savoir si l'accumulation du courrier ne risque pas de faire perdre certains droits à des citoyens.

On sait, par exemple, qu'à la suite d'une action en dommages-intérêts il existe des délais rigoureux dans lesquels il faut comparaître, déposer une défense ou bien enregistrer des objections préliminaires. De même, en Cour d'appel, il existe des délais très précis pour loger un appel, déposer un factum, un mémoire ou un dossier conjoint. De la même façon, à cause des règles relatives à la prescription, certains genres de procédures doivent être pris à l'intérieur de délais rigoureux. Ainsi on s'expose à une condamnation par défaut, si l'on néglige de comparaître ou de plaider dans le délai prévu par le Code de procédure civile.

Danger théorique

Théoriquement parlant, il existe un danger de voir des droits se perdre.

dit le juge Chassé. En pratique, dit-il par contre, il faut faire confiance aux juges qui ont toute latitude pour corriger l'irrégularité de procédures créées par des raisons de force majeure, comme c'est le cas pour la grève des postiers du gouvernement.

Le juge croit que les justiciables et les avocats qui ont utilisé la poste, ces derniers jours, comme moyen de correspondance avec des greffes des différentes cours, devraient vérifier si les procédures expédiées ont été reçues et déposées aux dossiers. Dans le cas contraire, dit-il, ils seraient bien avisés de renouveler le dépôt de leurs procédures, en ayant soin d'annuler l'effet de celles qui ont été expédiées par la poste.

Les avocats de villes plus éloignées d'un greffe déterminé seraient, quant à eux, sages de requérir les services de procureurs-correspondants pour surveiller l'évolution des dossiers, estime-t-il.

Le juge en chef de la Cour provinciale n'ignore pas l'effet de la loi des postes dont l'article 39 stipule qu'une partie est en possession d'un envoi dès qu'il a été déposé dans une boîte postale. Il est exact qu'on pourrait se référer à ce texte de loi en cas de difficulté réelle. Mais il croit qu'une telle difficulté pourrait être écartée avec un minimum de sagesse et de prudence.

Ailleurs

L'arrêt de travail au service de messageries et des postes gouvernementales risque par ailleurs d'embarrasser les justiciables utilisant la poste, par exemple, comme moyen d'enregistrer une confession de jugement en Cour des poursuites sommaires (v.g.

infractions au Code de la route, loi de l'impôt, etc...) ou même pour payer une amende, en Cour des sessions de la paix.

Interrogés sur la question, des préposés de ces services estiment que l'on tiendra sûrement compte de la situation avant de condamner un justiciable par défaut (causes pénales) ou bien avant de faire émettre un mandat d'arrestation pour défaut de payer une amende (causes criminelles). Mais encore là, la consigne demeure la même: sagesse et prudence!

L'arrêt de travail au service des postes et messageries se poursuivait pour une deuxième semaine, hier, au palais de justice de Québec, où l'on a mis sur pied un système parallèle et interne de communication. Pour le transfert de documents d'un district judiciaire à un autre, on a commencé à faire affaire avec les services de messageries. On aurait même eu recours aux services de la Sûreté du Québec pour que des jugements rédigés à Québec puissent être acheminés, déposés et enregistrés dans les districts où les causes ont été entendues.

Autoroutes à péage: pertes considérables

SHERBROOKE (PC) — On évalue à environ \$300.000 les pertes subies, jusqu'à maintenant, par l'Office des autoroutes du Québec au cours des arrêts de travail des préposés au péage, ces dernières fins de semaine.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, qui représente les péagers à l'emploi de l'Office soutient que les deux parties se retrouvent dans les faits tout près d'un règlement, si ce n'est quelques points majeurs qui accrochent et où les travailleurs syndiqués n'entendent pas céder.

Richard Normand, directeur des relations publiques pour l'Office des autoroutes, un peu plus conservateur,

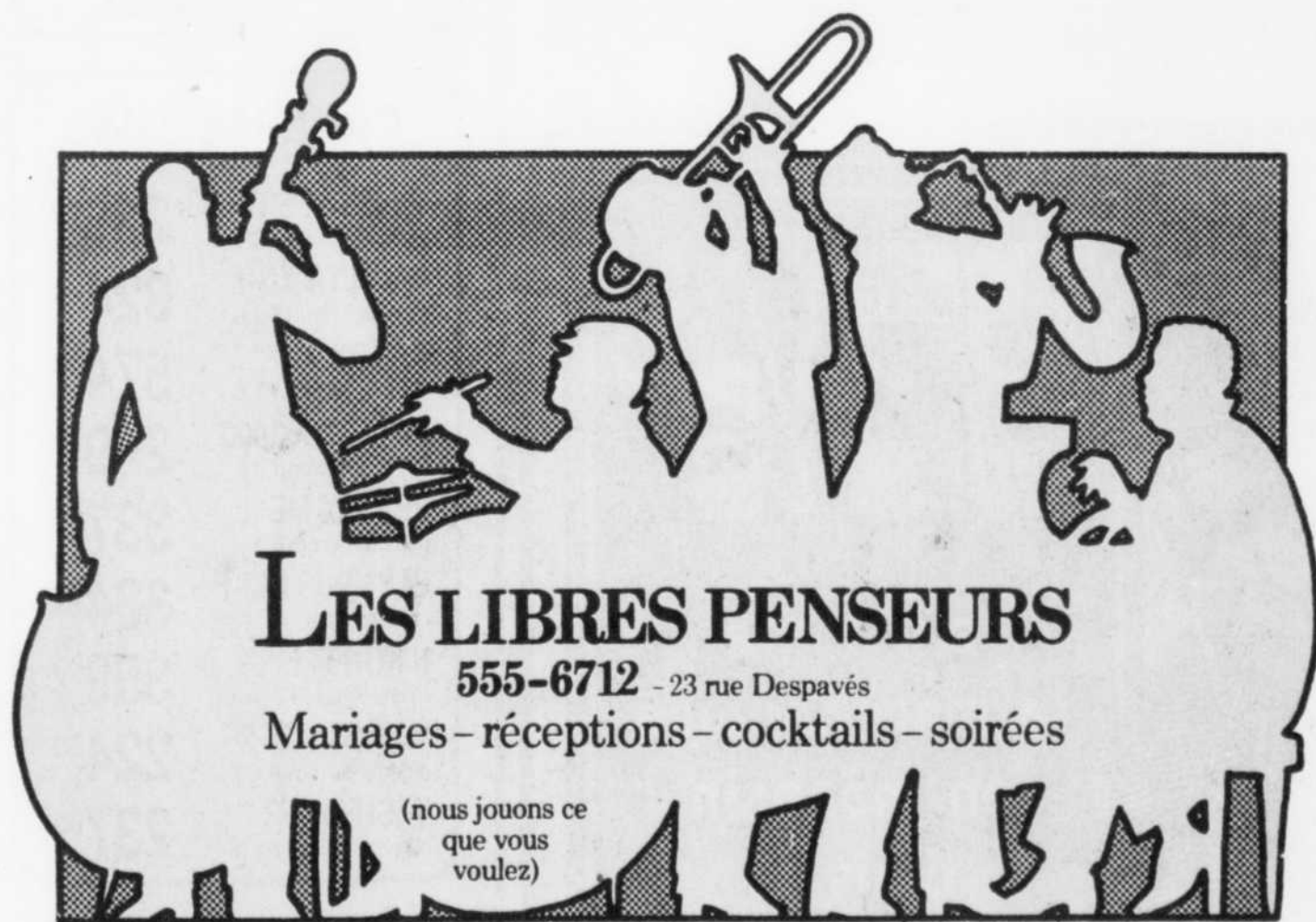
évalue les pertes aux environs de \$240.000, "peut-être plus et peut-être moins". "On n'a pas encore compté l'argent, de dire M. Normand, mais il ne faut pas oublier que la mauvaise température a diminué considérablement le nombre des usagers".

Jean-Guy Théorêt, représentant régional du syndicat, précise que la convention collective de travail, arrivée à expiration depuis le 30 juin 1978, contient une clause indexant les salaires au coût de la vie, de même qu'une autre clause, prévoyant, celle-ci, un enrichissement collectif annuel de deux pour 100. "Ce sont des droits acquis que les travailleurs ne vont pas aussi facilement abandonner", d'ajouter M. Théorêt.

Dans les Pages Jaunes l'inscription murmure

Les libres penseurs, 23 rue Despavés, 555-6712

L'annonce hurle!



LES LIBRES PENSEURS

555-6712 - 23 rue Despavés

Mariages - réceptions - cocktails - soirées

(nous jouons ce
que vous
voulez)

Une simple inscription dans les Pages Jaunes ne dit pas grand chose à propos de votre entreprise. Comme votre spécialisation. Ou les services que vous offrez. Par contre, une annonce peut faire tout cela et beaucoup plus! Le représentant des Pages Jaunes peut vous montrer les résultats d'une recherche qui prouvent qu'une annonce attire plus de clientèle qu'une simple inscription.

Demandez à voir cette recherche. Dites qui vous êtes: achetez des annonces dans les Pages Jaunes de votre annuaire téléphonique. Parce que c'est là que les gens cherchent quand ils ont décidé d'acheter.

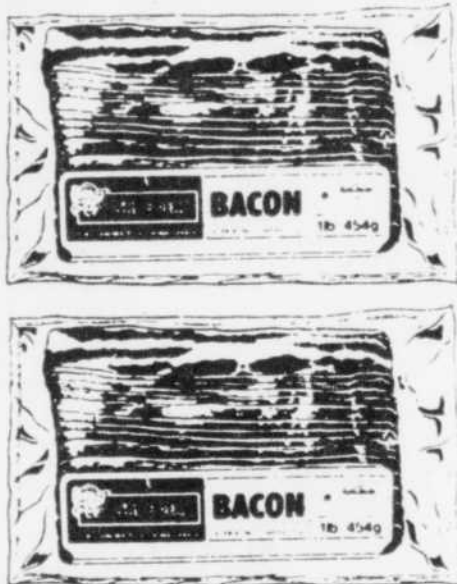


Pages Jaunes*

**Quand les doigts marchent,
les affaires marchent.**

Télé-Direct du groupe Bell Canada

*Marque déposée de Bell Canada - Télé-Direct Live, usager inscrit

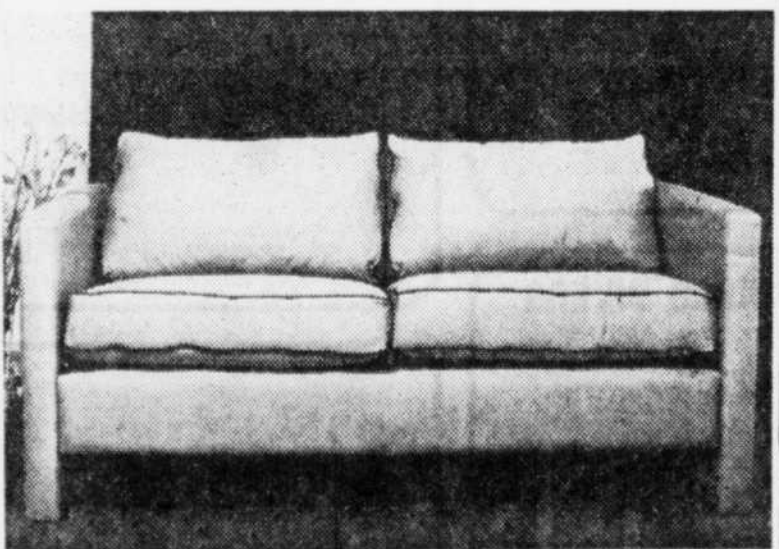


PLUS
COURT
PLUS DE
VIANDE
MOINS DE
GRAS

Demandez-en à
votre marchand,
cette semaine.



"C'est toujours la qualité qui fait la différence"



Divan 2 places ou 3 places

Recouvrement en
toile beige, brune,
kaki, avec un cordon
de couleur con-
trastante.

SUPER SPÉCIAL ZIP
\$219. (2 places)
\$269. (3 places)
Quantité limitée.



2203-B

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel.: 871 2221